

# FOSSES Mag

MENSUEL MUNICIPAL D'INFORMATIONS LOCALES - JANVIER-FÉVRIER 2022

[www.ville-fosses95.fr](http://www.ville-fosses95.fr)



## MARCHÉ DE NOËL

PAGE 5



**GROS PLAN SUR**  
Budget 2022

8-9



**ENFANCE**  
Naissance du Relais  
petite enfance

11



**CULTURE**  
Ciné-débat  
Le char et l'olivier

12&16

# Bloc-notes

Ça se passe à Fosses en ...

## JANVIER 2022

### Vendredi 21

Théâtre *Bagarre*  
à l'Espace Germinal à 20h30 (voir p. 12)

### Dimanche 23

*Archéa en scène !*  
au musée Archéa à Louvres (voir p. 7)

### Mercredi 26

Conseil municipal  
à 20h

### Jeudi 27

Restaurant et bowling  
avec le Bouquet d'automne (voir p. 6)

## FÉVRIER 2022

### Mercredi 2

Cirque *Plock !*  
à l'Espace Germinal à 10h (voir p. 12)

### Mercredi 2

Chorale  
au Bouquet d'automne à 14h (voir p. 6)

### Jeudi 3

Don du sang  
au centre social Agora (voir p. 7)

### Mercredi 9

Cirque *Mule*  
à l'Espace Germinal à 15h (voir p. 12)

### Jeudi 10

Loto gourmand  
au Bouquet d'automne (voir p. 6)

### Jeudi 10

Ciné-rencontre *Le Char et l'Olivier*  
au cinéma de l'Ysieux à 19h (voir p. 12)

### Samedi 12

Concert des élèves de l'EMMD  
à l'Espace Germinal à 20h (voir p. 6)

### Samedi 12

Séance spéciale *les rushes de FiXion*  
au cinéma de l'Ysieux à 19h (voir p. 12)

### Mercredi 16

Chorale  
au Bouquet d'automne à 14h (voir p. 6)

### Vendredi 18

Danse *Le Mensonge*  
à l'Espace Germinal à 20h30 (voir p. 12)

### Samedi 26

Soirée dansante  
avec le Bouquet d'automne (voir p. 6)

Suivez l'actualité de la ville sur [www.ville-fosses95.fr](http://www.ville-fosses95.fr),

sur la page **facebook** :  
VilledeFosses



et sur **YouTube** :  
Ville de Fosses



### FOSSMAG

Janvier-février 2022 - 46<sup>e</sup> année - 5 500 exemplaires - Édition : Mairie de Fosses  
1, place du 19-Mars-1962, B.P. 50036, 95477 Fosses Cedex  
Téléphone : 01 34 47 40 40 - Courriel : [contact@ville-fosses95.fr](mailto:contact@ville-fosses95.fr)  
Internet : [www.ville-fosses95.fr](http://www.ville-fosses95.fr)

Ouverture au public : lundi de 13h à 17h30 ;  
mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h30 ;  
jeudi : 14h30 à 20h.

Directeur de la publication : Pierre Barros  
Rédactrice en chef : Valentine Decoin - Tél. : 01 34 47 40 12  
Photos : VD, D.R. sauf mention contraire

Conception : Studio Orient Express, 6 rue Bezout, 75014 Paris - Tél. : 01 88 47 74 86  
Impression : Passion Graphic, 11 rue Denis-Papin, ZI des 50 Arpents, 77680 Roissy-en-Brie  
Distribution : Champar - Tél. : 01 34 07 12 50



Dépôt légal : 6997P

# À votre service

## Les nouveaux horaires de la mairie

La mairie a de nouveaux horaires, élargis, depuis le 3 janvier 2022. Chaque semaine, plus de 4 heures d'ouverture en plus, pour un service public toujours plus proche et opérationnel.

	Matin	Après-midi
Lundi	/	13h-17h30
Mardi	9h-12h	13h-17h30
Mercredi	9h-12h	13h-17h30
Jeudi	/	14h30-20h
Vendredi	9h-12h	13h-17h30
Samedi	10h-12h	/

## Les vœux en ligne

Les vœux de Pierre Barros, maire de Fosses, sont accessibles en vidéo sur la chaîne YouTube de la ville de Fosses. Scannez le QR code ci-dessous pour voir la vidéo sur votre smartphone ou tablette.



### Photo de couverture

Des élèves de danse classique de l'EMMD en pleine démonstration au Marché de Noël à l'Espace Germinal le samedi 11 décembre 2021 (photo DR).

# Édito



© DR

## JE TIENS À REMERCIER CHALEUREUSEMENT CELLES ET CEUX QUI ŒUVRENT POUR LA VILLE DE FOSSES

**E**n ce mois de janvier, il est important pour l'équipe municipale et moi-même de vous adresser nos meilleurs vœux pour cette année 2022. Des vœux de bonne santé, de paix et de solidarité pour vous et vos proches.

Même si cette année encore les vœux se font à « bonne » distance, je tiens à saluer chaleureusement celles et ceux qui donnent tous les jours à la ville de Fosses, qui mettent leurs talents et leur engagement au service de notre population. Je pense à nos agents municipaux, aux agents des services publics en général, des corps constitués, qui œuvrent au quotidien à nos côtés et démontrent davantage en cette période la nécessité et l'efficacité de notre service public.

Je pense aux associations et à leurs bénévoles qui mettent leurs passions au service de toutes et tous, à nos artisans et commerçants qui nous régaleront de leurs talents. J'ai une pensée particulière pour nos professionnels de santé - infirmières, médecins, pharmaciens, laborantins... - qu'ils exercent dans notre centre de santé ou en libéral. En cette période de pandémie, je rends hommage à leur dévouement. Ils ne comptent pas leurs heures, ils ne ménagent pas leur propre santé pour prendre soin de la nôtre, merci !

Je pense à celles et ceux qui travaillent dans nos écoles, notre collège, notre lycée. Ils accueillent nos enfants au rythme des protocoles, avec engagement, bienveillance et beaucoup de système D.

Il faut vraiment croire en ce qu'il y a de meilleur en l'homme pour surmonter la

situation actuelle, il faut être persuadé que la vie est belle et que c'est à nous de lui donner toute sa splendeur, sa richesse. À Fosses, je continue à m'émerveiller, à être ému de voir avec quel engagement et ténacité celles et ceux qui nous entourent, donnent de leur personne pour trouver des solutions aux problèmes, faire du bien quand tout n'est que tourmente.

Soyons certains que cette pandémie, qui occupe notre quotidien jusqu'à l'écœurement, aura une fin. Que nous pourrions enfin profiter d'un quotidien libéré, et vivre tout simplement. C'est ce que je nous souhaite pour cette nouvelle année. En 2022 nous poursuivons le travail autour des projets qui nous tiennent à cœur : la restauration de l'église Saint-Etienne et le centre d'interprétation de la poterie médiévale au village, l'agrandissement du cinéma, le self de l'école Mistral, le plan vélo, le réaménagement du stade Delaune, entre autres travaux et aménagements.

Je souhaite une bonne année à nos villes sœurs et nos amis de Serrès, Kampti et Bil'in. Même si les actions continuent, il nous tarde de les revoir.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite donc une très belle année 2022, à vous, à vos proches. Qu'elle vous donne l'occasion de faire aboutir vos projets, vos envies. Qu'elle soit parsemée de petits et grands plaisirs comme de belles rencontres.

Bonne année 2022 !

**PIERRE BARROS**  
**MAIRE DE FOSSES**

# Décembre 2021



## Mercredi 1<sup>er</sup>

Thé dansant à l'Espace Germinal pour les seniors de Fosses. Des retrouvailles masquées et respectant les gestes barrières mais bien appréciées par une centaine de participants, « ambiancés » par le DJ Eric Elliott.



## Jeudi 2

Sylviane Le Guen (2<sup>e</sup> en partant de la gauche), représentant le comité valdoisien de la Ligue contre le cancer, est venue à Fosses avec Chloé Pasteur, une jeune bénévole (au centre), pour recevoir des mains de Pierre Barros (à droite) la somme donnée par les Fossatussiennes et Fossatussiens à l'occasion de la Rando Rose du 16 octobre 2021.

## Jeudi 2

Les élèves de l'école Henri-Barbusse qui ont travaillé avec leurs animateurs périscolaires et leurs enseignants sur le harcèlement scolaire sont venus en mairie admirer l'exposition qu'ils ont réalisée. Tous ensemble ils disent « Stop au harcèlement scolaire ! »



Ils ont ensuite, en présence du maire, Pierre Barros, de Jacqueline Haesinger et Jeanick Solitude, adjointes au maire, reçu chacun un diplôme citoyen honorant leur implication dans la lutte contre ce fléau.



## Marché de Noël

Samedi 11 et dimanche 12

Le marché de Noël à l'Espace Germinal, animé par l'École municipale de musique et de danse (en couverture et ci-contre).



Catherine Reginensi (Aqiko Institut) présente son nouveau dispositif de massage en apesanteur. « Ce massage sera un joli cadeau à offrir pour la Saint Valentin », suggère-t-elle.



Madame Krausz vend les bijoux anciens réparés par son époux qui prend soin aussi des montres et des horloges.



Mardi 11 janvier

A la cantine de l'école Dumas, on teste des contenants ré-employables. De lundi à mardi le Siresco propose l'inox et vendredi le verre. Les agents sont invités à donner leur avis sur ces plats qui permettent de conserver, réchauffer et servir les aliments. À l'horizon 2025, dans le cadre de la loi Egalim, les restaurants des collectivités ne devront plus employer de contenants à usage unique.



Elisabeth Lory fabrique sur place des poteries uniques.

On citera aussi les associations Terres et Cultures et Temps créatifs, mais aussi les spécialités antillaises de Philippe Le Bel et les objets personnalisés de S&A Créations... Les Fossatussiens sont vraiment créatifs et profitent de ce marché de Noël pour se faire connaître !



L'année 2022 commence en douceur au Bouquet d'automne. Les restrictions dues à la crise sanitaire limitent encore les sorties mais votre foyer reste ouvert (sous réserve de nouvelles mesures) : l'inscription préalable est obligatoire, au moins une semaine avant, mais la bonne humeur est toujours de rigueur et l'accueil chaleureux.

### Atelier gym douce

Tous les lundis matin, de 9h à 10h30, dans la salle de danse de l'EMMD. Il reste quelques places pour celles et ceux qui ont pris la bonne résolution de rester en forme en 2022 ! Tarif 80 € pour deux trimestres.

### Atelier informatique

Il a lieu tous les lundis et mercredis de 9h30 à 11h30 au foyer, pour les débutants comme pour les plus avancés. Un moment d'entraide pour améliorer ses compétences numériques.

### Atelier créatif

Tous les lundis après-midi, les doigts de féé et les adeptes du DIY (« *Do It Yourself* » ou faites-le vous-mêmes) se retrouvent pour une séance de créativité partagée.

### Atelier tricot

C'est le mardi après-midi dès 14h. Les aiguilles cliquètent, les pelotes se dévident, les mailles s'enchaînent, les layettes et autres ouvrages prennent forme dans une ambiance conviviale.



### Restaurant et bowling

Une sortie au bowling à Moussy-le-Neuf est programmée le jeudi 27 janvier pour terminer de façon ludique et gourmande le premier mois 2022.

### Lotos

Mardi 1<sup>er</sup> février à Goussainville. S'inscrire avant le 21 janvier. Tarif : à partir de 5 €.

Jeudi 10 février au Bouquet d'automne. S'inscrire avant le 4 février. Tarif : 3,45 € (par chèque).

### Si on chantait ?

En février, on se réchauffe le cœur en chantant en chœur, les mercredis 2 et 16 à 14h.

### Et bien dansons maintenant !

Si la situation sanitaire le permet, le foyer proposera une soirée dansante au Madison à La Chapelle-en-Serval le samedi 26 février à 19h30. Tarif : 30 € (repas compris). Date limite d'inscription et de paiement : le vendredi 11 février 2022.

» Foyer Bouquet d'automne, place Taslima-Nasreen (accès par l'avenue de la Haute-Grève ou par l'allée Gisèle-Halimi). Tél. : 01 34 72 72 72. Courriel : [bmercuri@mairiefosses.fr](mailto:bmercuri@mairiefosses.fr)

## ARCHÉA

### Visite contée : Caranta et les graines

Le dimanche 30 janvier à 11h, la conteuse Julia Alimasi vous raconte l'histoire de Caranta, la protectrice des graines, avec l'aide des objets du musée, de manipulations de matières, d'odeurs, de sons...

Pour les enfants dès 18 mois accompagnés de leurs parents. 5 € par enfant. Réservation obligatoire auprès du musée.



### À torque et à travers : les Parisii en Pays de France

Mais qui sont ces Gaulois ? Pour en savoir plus, rendez-vous le vendredi 4 février à 18h30 à la conférence-visite-apéro menée par Carole Quatrelivre. Cette doctorante en archéologie protohistorique et spécialiste du mobilier historique vous présentera ses recherches sur le peuple gaulois des Parisii. Gratuit, dans la limite des places disponibles. Réservation conseillée.

» Archéa, 56 rue de Paris. 95380 Louvres. Tél. : 01 34 09 01 02 ou sur [www.archea.roissypaysdefrance.fr](http://www.archea.roissypaysdefrance.fr)

## EMMD

### Concert des élèves

Le samedi 12 février à 20h, l'Espace Germinal accueille le concert des élèves de l'EMMD.

Venez soutenir et applaudir les élèves au milieu de leur année musicale. Débutants ou avancés, ils mettent tout leur cœur à interpréter en solo, en duo ou en plus larges ensembles, des œuvres adaptées à leur niveau.

» EMMD, 1 place du 19-Mars-1962. Tél. : 01 34 47 35 40. Courriel : [emmd@mairiefosses.fr](mailto:emmd@mairiefosses.fr)



SOPHROLOGIE

L'ABC change de salle

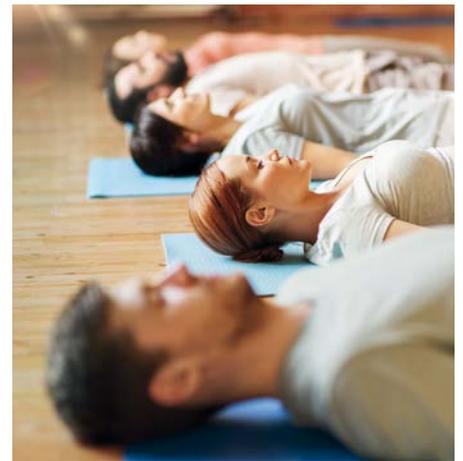
Les cours collectifs de sophrologie de l'association ABC ont lieu désormais dans le local vitré au coin de l'avenue de la Haute-Grève et de l'avenue de l'Épine (ex PIJ).

C'est toujours Martine Brieau qui les dispense avec une attention bienveillante à chacun.e et pour une participation modique (80€ le trimestre). Exercices de respiration, de visualisation... autant de techniques qu'elle partage à chaque séance et qui permettent de se détendre, de réduire

son stress mais aussi de comprendre ses émotions, ses réactions.

« Mon objectif est d'aider autrui à développer la conscience qu'il peut avoir sur lui-même et sur la vie et à se sentir mieux » explique Martine Brieau. Il est encore possible de rejoindre cette activité en cours d'année car il reste quelques places. Les séances ont lieu les mardi et vendredi à 19h.

» **ABC sophrologie et méditation, Martine Brieau, Tél. 06 24 21 10 86. Courriel : mbrieau@sfr.fr**

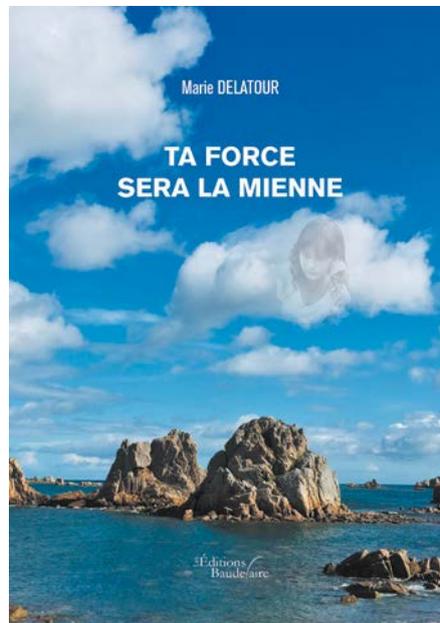


PUBLICATION

« Ta force sera la mienne »

L'existence de Marie, maman de trois enfants, s'écoule tranquillement jusqu'à ce que la vie en décide autrement. Sa sœur, Isabelle, qui a également trois enfants, apprend qu'elle est atteinte d'un cancer. Sans hésiter, Marie prend tout ce petit monde sous son aile, accompagne sa sœur et accueille ses enfants. Ensemble ils vont connaître tristesse, doutes, joie et folie. Préparez vos mouchoirs : ce premier roman de Marie Delatour (nom de plume de Marie Pocard), Fossatussienne depuis 1990 est court, écrit dans un style vif et direct, et il respire le vécu !

» **Ta force sera la mienne de Marie Delatour, aux Editions Baudelaire, 10,50 €, sur internet et dans toutes les librairies (sur commande).**



DON DU SANG

Relevons le niveau !

Jeudi 3 février de 14h30 à 19h30 l'EFS nous attend au centre social Agora. Il faut avoir entre 18 et 70 ans, et peser plus de 50 kg, pour donner son sang et sauver des vies. Tous les groupes sont bienvenus : O, A, B et AB, positifs ou négatifs, nous sommes tous attendus. Mais avant, il est recommandé de faire le test d'éligibilité sur internet.

Nous sommes près de 80 à donner notre sang lors des collectes organisées par l'EFS au centre social Agora. Le 29 novembre 2021, seulement 64 prélèvements ont pu être réalisés... l'EFS remercie vivement les « habitués » et les 4 nouveaux donneurs de cette collecte. Dans les bonnes résolutions de ce début d'année 2022, on se mobilise pour le don du sang. Si on ne peut pas ou plus donner, on en parle autour de toi : 90 créneaux sont disponibles !

NB : Le passe sanitaire n'est pas nécessaire pour donner son sang. En revanche, si vous avez été testé.e positif.ve à la Covid-19, avec symptômes, vous devez attendre 14 jours après la fin des dits symptômes pour faire un don. Cas contact ou testé.e positif.ve sans signe de maladie, 14 jours de patience avant de donner.

» **Site internet de l'Etablissement Français du Sang (EFS) : dondesang.efs.sante.fr**



EMMD & ARCHÉA

Archéa en scène !

Les élèves de danse contemporaine, de guitare et de formation musicale de l'EMMD se sont imprégnés du musée Archéa et ont préparé une déambulation musicale et dansée pour nous faire découvrir les collections de ce musée archéologique du pays de France à Louvres. Si vous n'y avez jamais mis les pieds, c'est l'occasion rêvée !

Ce dimanche 23 janvier 2022, deux séances sont prévues : à 15h et à 16h30. Réservation indispensable par mail auprès de l'EMMD. Nombre de places limité. Masque et passe sanitaire obligatoires.

» **Réservation : emmd@mairiefosses.fr**



# Budget 2022 : une décision douloureuse mais responsable

Maintenir le service public et absorber les retombées financières de la crise sanitaire, telles sont les termes de l'équation pour le budget 2022. L'équipe municipale a dû prendre la difficile décision d'augmenter les impôts fonciers. Explications.

À l'aube de cette année 2022, nous faisons tous le constat d'une crise sanitaire interminable. On parle désormais de la 5<sup>e</sup> vague alors qu'il y a quelques mois chacun se préparait avec joie à retrouver son quotidien ordinaire dans la suite de l'inédite 1<sup>re</sup> vague liée au Covid-19.

Cette crise sanitaire engendre inévitablement une crise financière pour de nombreuses familles et entreprises mais aussi pour les collectivités. Le service public municipal englobe de multiples services et compétences qui font notre quotidien : foyer Bouquet d'automne pour les séniors, restauration scolaire, accueils périscolaires, centre de loisirs, propreté de la ville, centre social Agora, entretien et fleurissement des espaces verts, des voiries et des bâtiments du domaine public, démarches administratives en mairie... Ces services, comme toute la fonction publique, subissent de plein fouet l'impact budgétaire de la crise sanitaire.

## En 2021, de nombreux efforts

Pour faire face à la crise, les élus ont réussi en 2021 à pérenniser le service public sans augmenter d'impôt mais au prix de nombreux efforts : réduction du budget de fonctionnement des services, contrats de travail non renouvelés ou agents non remplacés (20 postes gelés sur 200 agents que compte la collectivité, soit 10 % de la masse salariale), services transformés ou mutualisés pour dégager des économies. La réduction des budgets des services communaux a obligé le personnel à innover et à modifier ses pratiques pour garantir un service public de qualité. Ces choix ont permis de sauvegarder l'autonomie financière de la collectivité en 2021.

Force est de constater aujourd'hui que la crise perdure et que les dotations de l'Etat n'évoluent pas. Le quotidien de

## ➔ Impact du Covid-19 sur les finances de la ville



## ➔ Exemple : les recettes de la cantine

À la rentrée scolaire de janvier, chaque jour durant la 1<sup>re</sup> semaine, près de 110 repas commandés et donc achetés par la collectivité n'ont pas été consommés. Il n'est pas envisageable de facturer ces

repas aux familles, la ville ne percevra donc pas la recette escomptée. Impossible pour la collectivité d'anticiper ces absences, tant celles-ci relèvent de la fulgurance du virus.

la ville tout comme celui des habitants est marqué par l'inflation et les recettes issues des prestations restent à des niveaux très bas.

## Une mission d'intérêt général

Certaines compétences de la ville ne sont pas obligatoires, comme la restauration scolaire ou encore l'accueil périscolaire. Mais qu'en serait-il si la municipalité décidait de rompre cet engagement vis-à-vis des habitants faute de dotation de l'Etat ? Quel coût supplémentaire pour les familles ? De même, les activités dites « non essentielles » par le gouvernement, comme la culture, le soutien aux associations, pourraient être rayées de notre quotidien, mais qu'en serait-il pour nos enfants ? Pour la transmission de nos valeurs et de notre patrimoine ? Qu'en serait-il pour la France de demain ?

Par ailleurs, la restriction de la masse salariale réalisée en 2021 a ses limites et ne peut être accentuée. Les marges de manœuvre d'économie financière sont épuisées. L'année 2022 débute avec une circulation du variant Omicron très élevée. Le taux d'absence inédit des enfants

en milieu scolaire a un impact sur les rentrées d'argent de la commune (voir exemple en encadré). Pour la collectivité il s'agit de s'adapter au quotidien et les coûts s'annoncent déjà hors norme pour un début d'année.

## Face à cette situation, la réponse de vos élus

Face à cette situation inextricable, les élus font le choix aujourd'hui du maintien du service public. Ils posent cet objectif comme une mission d'intérêt général. C'est pourquoi les restrictions pour les services municipaux seront maintenues en 2022, elles évolueront en fonction des possibilités et des départs volontaires d'agents. Elles s'accompagneront d'une hausse du taux des impôts fonciers à hauteur de 5,5 %. Le taux passera donc de 42,5 % à 44,8 % et engendrera un surcoût en moyenne de 50 € par foyer au niveau communal (voir ci-dessous). Au regard du taux d'inflation acté par l'Etat, cette augmentation se situera davantage autour de 80 € par foyer en moyenne.

C'est une nouvelle déplaisante pour tous ceux qui sont concernés, mais une décision responsable au vu de la situation.

## Le mot de l'élu



En 2021, nous avons réduit les dépenses, gelé des postes. Nous ne pouvons que remercier nos agents pour leur dévouement et leur travail au service de la population. Nous savons que cela n'a pas été toujours facile pour eux.

Aujourd'hui, comme la plupart des collectivités nous n'avons que la solution d'augmenter la part communale des impôts fonciers pour obtenir des ressources supplémentaires. Rappelons que l'Etat a supprimé la dynamique de la taxe d'habitation qui était versée précédemment aux communes. Ce choix difficile garantira le maintien du service public actuel pour l'année 2022 et engendrera un autofinancement nécessaire à certains projets d'investissements prioritaires : la création d'un self à l'école Mistral ou encore l'agrandissement nécessaire du cimetière.

Cette décision douloureuse a été prise par vos élus pour construire un budget 2022 équilibré et maintenir la qualité de votre service public local. Afin que vous puissiez anticiper cette augmentation d'impôt, nous tenions à vous informer au plus tôt des tenants et des aboutissants de cette décision, en toute sincérité et en toute transparence budgétaire.

**Définition :** l'impôt est une contribution pécuniaire des particuliers pour couvrir les charges publiques.

**Blaise Ethodet,**  
maire-adjoint, délégué aux finances

## Evolution : + 8,9 %

Département : 95

2022

TF 2022		Commune
Propriétés bâties	Taux 2021	42,50 %
	Taux 2022	44,80 %
	Base	2205 + 3,4% = 2281
	Cotisation	1021
	Cotisation lissée	
	Cotisation 2021	937
	Cotisation 2022	1021
Variation	+ 8,90 %	

### Somme des augmentations suivantes :

- **+ 3,4 %** : revalorisation des bases locatives en 2022 décidée par l'Etat. Le rattrapage est significatif et correspond à la hausse des impôts proportionnelle à l'inflation. En 2020, l'inflation à 0,2% avait engendré une stabilité de la taxe foncière pour les propriétaires, ce qui n'est pas le cas en 2022 puisque la revalorisation a été actée à 3,4% ;
- **+ 5,5 %** : augmentation du taux d'imposition sur les propriétés bâties et non bâties décidée en 2022 par la municipalité de Fosses afin de sauvegarder votre service public.

### Calcul

Taux communal d'imposition sur le foncier bâti et non bâti 2021 : 42,5 % (stable depuis 2015)

Augmentation prévue dans le budget prévisionnel 2022 : 5,5% de 42,5

$42,5 \times 5,5 \% = 2,33$

$42,5 + 2,33 = 44,83$

Taux 2022 arrondi à 44,8 %

## NOUVEAU

### Le Lysieux, le nouveau resto du coin

De la cuisine maison française et italienne, une salle entièrement rénovée, un service attentionné, Le Lysieux a ouvert en novembre 2021.

Au coin des rues Jean-Jaurès et Roger-Salengro, l'ancienne crêperie a fait peau neuve : une décoration claire et gaie et de nouvelles fenêtres agrandissent l'espace mais les poutres apparentes ont été conservées. Un four à pizza, venu tout droit d'Italie, a été installé derrière le bar. En cuisine on s'active pour servir jusqu'à 70 couverts à l'intérieur (et une quinzaine dans la cour aux beaux jours) avec une cuisine traditionnelle française et italienne, midi et soir, du lundi au samedi.

On y propose notamment trois formules pour le déjeuner (entre 14,50 et 16,90 €). À la carte, outre les pizzas et les pâtes fraîches, vous trouverez un choix d'entrées, plats, desserts et glaces, ainsi que des salades composées et des plateaux pour deux. Sans oublier un menu enfant. **Jusqu'au 15 février, pour chaque menu acheté, un apéritif est offert.**



Le Lysieux peut être privatisé le dimanche pour des réceptions, jusqu'à 120 personnes.

» **Le Lysieux, 30 rue Jean-Jaurès.**  
Tél. : 09 52 76 33 73. Courriel : [lerysieux@gmail.com](mailto:lerysieux@gmail.com). Facebook et Intagram : **Le Lysieux**. Ouvert du lundi au samedi de 11h-15h et 18h30-22h30.

## STÉPHANIE JACQUELET

### Sophrologue, magnétiseuse et hypnothérapeute

Une nouvelle professionnelle du secteur paramédical, Stéphanie Jacquelet, a rejoint la Maison médicale du Plateau. Elle accompagne les adultes, les adolescents et les enfants à partir de 6 ans. Elle est sophrologue à visée thérapeutique, certifiée, inscrite au Registre national des compétences professionnelles (RNCP), magnétiseuse et praticienne en hypnose Ericksonienne thérapeutique et médicale.



Stéphanie Jacquelet vous accompagne individuellement grâce à ces thérapies brèves dans les domaines du développement personnel et du comportement tels que la gestion des émotions (stress, anxiété, angoisses, colère, peurs, trac, états dépressifs...), la confiance en soi, l'estime de soi, les troubles du sommeil, les troubles alimentaires, l'accompagnement médical (fibromyalgie, pathologies chroniques, traitements médicaux lourds, douleurs), les acouphènes, les phobies, la concentration, la préparation mentale à un événement (compétition, examen scolaire, accouchement), la ménopause, une addiction (tabac...). Consultations sur rendez-vous.

» **Stéphanie Jacquelet, Maison médicale du Plateau, 2 allée Adrienne-Bolland.**  
Tél. 07 57 57 19 70.  
Courriel : [stephaniejacquelet@orange.fr](mailto:stephaniejacquelet@orange.fr)  
Site : [www.stephaniejacquelet.com](http://www.stephaniejacquelet.com)

### La Boucherie de la Gare rénovée

Ali Billiouch a récemment rénové sa boucherie afin de la rendre plus accueillante et de diversifier son offre. Installé à Fosses depuis 3 ans, il a acheté ce commerce sur un coup de cœur. « *Je suis passé à Fosses par hasard, j'ai vu cette boucherie bien placée et j'ai fait immédiatement une offre au boucher précédent* ». Boucher depuis 38 ans, fils et petit-fils de bouchers, il est aussi traiteur. Avec ses deux employés et son apprenti, il propose de nombreuses préparations bouchères. « *Goutez nos rôtis de dinde farcis, vous m'en direz des nouvelles !* » À l'extérieur, une rôtissoire dégage de bons parfums de poulets rôtis...

» **Boucherie de la Gare, 2 avenue Henri-Barbusse.** Tél. : 01 30 29 38 27 ou 07 68 70 81 48.



→ Ali Biliouch et un de ses employés.

# Naissance du RPE

La mairie a le plaisir d'annoncer la naissance au 1<sup>er</sup> janvier 2022 du Relais petite enfance (RPE). Il remplace le Relais assistantes maternelles (RAM). Il aide toujours parents et futurs parents à trouver un mode d'accueil pour leur enfant. Mais pas que...

Le RPE est un service gratuit à destination des parents employeurs ou futurs employeurs, des assistants maternels agréés, des personnes intéressées par le métier d'assistant maternel, mais aussi des gardes d'enfants à domicile. Camille Fribolle, animatrice-responsable du RAM depuis 2020 devient donc animatrice-responsable du RPE pour la ville de Fosses.

Les parents qui cherchent ou ont choisi un mode d'accueil pour leurs enfants trouvent auprès d'elle de nombreuses informations pratiques, administratives, juridiques relatives à ce sujet. Camille Fribolle les reçoit sur rendez-vous en mairie ou à l'Espace Loisirs Mosaïque. Elle les informe aussi sur tous les modes d'accueil au niveau du territoire et sur les dispositifs et aides portés par le département, la Caisse d'allocations familiales etc.

Camille Fribolle est à l'écoute des assistants maternels agréés, ou gardes d'enfants qui exercent au domicile des parents. Elle les conseille et les accompagne en leur propo-



→ Camille Fribolle en entretien avec une mère en août 2021. « J'informe les parents sur les modes d'accueil, sur leurs droits et devoirs de parents employeurs et je les aiguille vers les aides auxquelles ils peuvent prétendre. Je suis aussi à l'écoute des assistant.e.s maternel.le.s et des gardes d'enfants et leur fais connaître les opportunités de formations, les groupes de paroles, etc. »

sant notamment des formations, des conférences et des groupes de parole entre professionnel.le.s mais aussi des sorties culturelles et des activités collectives avec les enfants accueillis. Elle gère ainsi l'espace dédié à ces activités à l'Espace Loisirs Mosaïque et y organise les ateliers « Arc-en-Ciel ».

Enfin, le RPE est aussi un lieu d'information et d'écoute pour les personnes qui souhaitent devenir assistant maternel agréé et pour les gardes d'enfants qui exercent au domicile de l'enfant.

## Horaires RPE

Jour	Permanences téléphoniques et RDV
Lundi	14h-17h30
Mardi	12h-17h30
Mercredi	9h-13h
Jeudi	14h-17h30
Vendredi	14h-16h30

## → Les ateliers Arc-en-Ciel

Les ateliers Arc-en-Ciel ont lieu à l'Espace Loisirs Mosaïque tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h30 durant la période scolaire.

Chaque matinée est consacrée à un atelier thématique : créativité, motricité, expérimentation graphique, manipulations en tout genre, animé par un.e intervenant.e extérieur.e, au cours de deux sessions d'une heure trente chacune. Jusqu'à 14 enfants et 4 à 5 assistantes maternelles y participent. L'inscription est annuelle.

NB : les matinées Bébé bouquine ont lieu à la ludo-médiathèque.

✉ [cfribolle@mairiefosses.fr](mailto:cfribolle@mairiefosses.fr)  
et 01 30 29 13 62 ou 07 78 78 87 27.





**THÉÂTRE**  
**Bagarre**



**Vendredi 21 janvier à 20h30 – En famille dès 5 ans - 40 min.**

C'est l'histoire de Mouche, une fille qui découvre un jour la joie de se bagarrer sous l'œil espiègle de sa Tata Moisie : de la magie des gants de boxe aux costumes de super héroïne... Un retour aux sources de l'enfance et à la fantaisie débridée.

**CIRQUE**  
**Plock !**

**Mercredi 2 février à 10h – En famille dès 4 ans – 55 min.**

Au sol, une grande toile, des pinceaux, des bâtons et au milieu un peintre acrobate qui aimerait peindre comme Jackson Pollock,

son héros. Mais comment faire la bonne tache au bon endroit ? Spectacle suivi par un atelier Germe'family. Représentation scolaire le 1<sup>er</sup> février.

**Mule**

**Mercredi 9 février à 15h – En famille dès 6 ans – 55 min.**

Deux acrobates tentent des portés doux et compliqués à la fois. Elles s'aventurent où le poids d'une relation devient plus qu'une simple idée et illustrent ainsi – entre lourdeur et légèreté – ces fragiles instants d'humanité.

Spectacle suivi par un atelier Germe'family. Représentation scolaire le 8 février.

**DANSE**

**Le mensonge**

**Vendredi 18 février à 20h30 – En famille dès 8 ans – 55 min.**

Le mensonge est l'histoire délicate d'une petite fille qui a menti un soir à table. En entrant dans sa chambre, elle trouve son mensonge sous la forme d'un rond rouge. Au fil des jours, ce rond va gonfler, se multiplier, envahir son espace jusqu'à l'empêcher de respirer...

Spectacle précédé d'un atelier Germe'Discovery. Représentation scolaire le 18 mars.



© Noémie Schreiber



**Autour de Le Char et l'Olivier**

**Judi 10 février 2021 à 20h**

L'association Fosses-Bilin-Palestine organise, avec le cinéma de l'Ysieux, la projection du film *Le Char et l'Olivier* suivie d'une rencontre avec son réalisateur Roland Nurier. Ce documentaire présente l'histoire de la Palestine, de son origine à aujourd'hui, loin de ce que les médias appellent le conflit israélo-palestinien. Experts internationaux, historiens, diplomates des Nations unies, juristes en droit international mais aussi simples citoyens apportent un éclairage basé sur des éléments factuels. Pour se débarrasser des clichés et idées reçues !

» **Cinéma de l'Ysieux, 8 place de la Liberté.**

**Tél. : 01 34 09 31 34.**

**Site : [cinema.roissypaysdefrance.fr](http://cinema.roissypaysdefrance.fr)**



**CINÉMA DE L'YSIEUX**

**FiXion, les rushes**

**Samedi 12 février à 19h**

Venez découvrir, au cinéma de l'Ysieux, les rushes de l'épisode de la série locale FiXion auquel quelques Fossatussien.ne.s ont participé en novembre 2021. Deux réalisateurs de l'équipe Baobab vous feront découvrir un montage partiel et des photos de tournage. C'est ouvert à tous... dans la limite des places disponibles.

## Pour voter, il faut être recensé.e et inscrit.e

Jeunes majeur.e.s, si vous n'avez pas effectué votre recensement citoyen avant le 1<sup>er</sup> janvier 2022, vous ne bénéficierez pas de l'inscription automatique sur les listes électorales. À vous de vous inscrire pour pouvoir voter aux présidentielles. Au plus tôt et surtout avant le 4 mars !

Attention, si vous avez 18 ans au plus tard le jour du vote mais que vous n'avez pas fait votre recensement citoyen avant 2022, vous devrez vous inscrire sur les listes électorales avant le 4 mars 2022 pour pouvoir voter aux élections présidentielles les dimanches 10 et 24 avril 2022. Cette inscription est gratuite.

Contrairement aux jeunes recensé.e.s avant le 1<sup>er</sup> janvier et qui auront 18 ans avant les élections, l'inscription des retardataires sur les listes électorales ne sera pas réalisée d'office. Il leur faudra utiliser le formulaire Cerfa ou la télé-procédure d'inscription accessible sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr).

Pour mémoire, la démarche de recensement citoyen doit être faite dès 16 ans. Cela per-

met non seulement de participer à la journée défense et citoyenneté (JDC) mais aussi de passer des examens (bac, BEP, permis de conduire...) et d'être inscrit.e d'office sur les listes électorales. Le recensement peut se faire à la mairie du domicile ou en ligne avec un compte personnel [service-public.fr](http://service-public.fr).



## Du nouveau pour la procuration

Vous pouvez désormais donner procuration à un électeur qui n'est pas domicilié dans votre commune.

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. Le mandataire devra se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Un nouveau modèle de Cerfa doit être renseigné pour établir ou résilier une procuration ; si les adresses postales ne sont plus demandées, le mandant doit communiquer son numéro national d'électeur (NNE) ainsi que celui de son mandataire. L'électeur peut retrouver son NNE sur sa carte électorale mais aussi sur le module *Interroger sa situation électorale* (ISE) du site [service-public.fr](http://service-public.fr). Le module ISE permet également à tout électeur de retrouver les

informations concernant les procurations qu'il a données ou reçues.

L'électeur est informé, dès la saisie de sa demande, de la validité des données renseignées ; la validité de sa procuration est confirmée par courriel quelques minutes après son passage devant une autorité habilitée (policier, gendarme, agent consulaire). Attention : pour demander comme pour résilier une procuration, le déplacement physique de l'électeur devant une autorité habilitée demeure indispensable !

NB : Un mandataire ne peut détenir qu'une procuration établie en France.

» <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396> et au service Élections en mairie. Tél. : 01 34 47 40 40

## Carnet

### Mariages

- Mariame DIOP et Sarp TERKIVATAN, le 13 novembre 2021
- Marina KOZYREVA et Cyril DUVET, le 19 novembre 2021

**Rappel : pas de publication sans l'accord des familles.**

### SIGIDURS

## Calendrier 2022 des collectes

Il a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la ville au mois de décembre 2021. Si vous ne l'avez pas reçu et affiché en bonne place, demandez-le au Sigidurs, téléchargez-le depuis la page *Déchets* du site de la ville ([www.ville-fosses95.fr](http://www.ville-fosses95.fr)) ou passez en mairie pour demander un exemplaire papier. Et surtout, ne le jetez pas !

## Collecte des sapins de Noël

Comme chaque année, le Sigidurs collecte les sapins de Noël lors de la collecte mensuelle des déchets verts. Elle a lieu chaque mois de janvier à mars :

Les mercredis : 5 janvier, 2 février et 2 mars. Présentez votre sapin tout nu : pas de décoration ni de neige artificielle, pas de pied ni de sac biodégradable.

» *Sigidurs* [www.sigidurs.fr](http://www.sigidurs.fr) et 0800 735 736

### FINANCES PUBLIQUES

## La trésorerie déménage

Le 5 janvier 2022, suite à la fermeture de la trésorerie de Luzarches, les Fossatussiens devront désormais se tourner vers les services des finances publiques de Garges-lès-Gonesse.

L'accueil du public se fait du lundi au vendredi sans rendez-vous de 8h45 à 12h15 et sur rendez-vous uniquement les lundis, mardis et vendredis de 13h30 à 16h.

- Pour toutes questions sur les factures locales (restauration scolaire, accueils périscolaires, centre de loisirs), il convient de joindre le Service de gestion comptable (SGC) au 01 34 53 38 00. Courriel : [sgc.garges@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sgc.garges@dgfip.finances.gouv.fr)

- Pour toutes celles concernant les impôts, le Service des impôts des particuliers (SIP) est le bon interlocuteur. Tél. : 01 34 53 38 00 ou 809 401 401\*. On peut le joindre par courriel par la messagerie sécurisée sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

» *Services des finances publiques, 2 rue Louis-Marteau – BP 200 – 95143 Garges-lès-Gonesse Cedex.*

## Les élections de 2022

Présidentielle	Législatives
1 <sup>er</sup> tour : dimanche 10 avril 2 <sup>nd</sup> tour : dimanche 24 avril	1 <sup>er</sup> tour : dimanche 12 juin 2 <sup>nd</sup> tour : dimanche 19 juin



## → L'ÉCHO DES POMPIERS

### Pour alerter les secours

En France, 3 numéros d'appels d'urgence gratuits sont à votre disposition 24h/24h :

- le 15 (samu) pour les urgences médicales,
- le 18 (pompiers) pour les incendies et les accidents sur voie publique,
- le 17 (police/gendarmerie) pour les troubles de l'ordre public.

NB : Le 112 est le numéro d'appel européen réservé aux habitants de l'Union Européenne quand ils ne se trouvent pas dans leur pays.

Avant toute chose **gardez votre calme**.

Vos interlocuteurs ne savent pas ce qu'il se passe, vous devez leur fournir des informations précises pour qu'ils puissent prendre les mesures adaptées à la situation.

- identifiez-vous
- précisez la nature de l'accident
- indiquez le lieu de l'accident
- décrivez le nombre et l'état des victimes
- indiquez les mesures adoptées
- sauf instruction contraire ne raccrochez pas !

### IRAUDA : un autre mode d'alerte

Jusque récemment, une personne sourde ou malentendante n'avait pas la possibilité d'alerter les secours, faute d'outil adapté. Irauda (interface de réception des appels d'urgences pour les déficients auditifs) est un nouveau mode d'alerte des secours par les personnes sourdes ou malentendantes. Toutes les techniques de communication sont mises à profit :

- un fax : 01 34 35 33 18. Notez qu'un formulaire avec pictogramme, accessible aux enfants, est disponible sur [www.sdis95.fr](http://www.sdis95.fr)
- un courriel à [alerte.sourds@sdis95.fr](mailto:alerte.sourds@sdis95.fr)
- un SMS sur un numéro spécifique : 06 45 95 18 95.

Une application transmet automatiquement la demande de secours et la géolocalisation aux services spécialisés via le 114 (numéro gratuit). À la réception de chaque message une sirène retentit au Codis<sup>1</sup> prévenant ainsi l'opérateur de l'arrivée d'une demande. Ce dernier émet un accusé de réception informant de la prise en compte de l'appel et du départ des secours.

<sup>1</sup> Centre opérationnel départemental d'incendie et de secours

## EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

### Fosses, la ville que j'aime

#### 2022 : vers des jours heureux ?

En ces premiers jours de 2022, nous vous présentons à toutes et tous nos meilleurs vœux. Que cette nouvelle année soit placée sous le signe de la paix et de la fraternité entre les peuples. Faisons taire le bruit des armes et de la division. Ayons d'ailleurs une pensée pour nos camarades de Kampti et de Bil'in, qui vivent une situation sécuritaire tendue. Formulons le vœu qu'en 2022, nous parvenions à sortir de cette crise sanitaire et financière ! Arrachons la santé des griffes de la finance et cessons cette casse du service public qui a trop duré, à l'heure où les agents demeurent toujours mobilisés auprès des citoyens.ne.s.

Les premières victimes de ce dégraissage sont l'éducation, la santé publique et *a fortiori* la population. En pleine pandémie, les soignants sont une fois de plus mis à mal, sans considération pour leurs souffrances au travail. Nos établissements scolaires, comme nos enfants, subissent des protocoles inadaptés et inadaptables. La loi de transformation de la fonction publique territoriale, à laquelle nous nous sommes opposés, constitue une véritable régression sociale pour celles et ceux qui sont au front. L'année 2022 doit nous permettre de bâtir ensemble cette République sociale, laïque, solidaire, féministe, écologiste et humaniste, à laquelle nous sommes tant attachés. Relevons le défi des jours heureux pour que toutes les richesses que nous produisons soient mises au service de l'être humain comme de la planète. Vivons et rions à nouveau, notamment grâce à la culture vectrice de convivialité, mais également lors des différentes actions solidaires que nous poursuivrons, telles la vente de légumes ou la collecte pour nos jeunes étudiants.

Pour le groupe communiste  
Franck BLEUSE  
Conseiller municipal

Contact : [valleedelysieux@valdoise.pcf.fr](mailto:valleedelysieux@valdoise.pcf.fr)



## EXPRESSIONS DE L'OPPOSITION

### Union pour Fosses

#### Le Vivre Ensemble

Injonction morale ou parole performative ? Tout le monde en parle, de ceux qui nous disent que nous ne sommes pas faits pour vivre ensemble que « les autres » sont la source de toutes nos misères en passant par ceux qui encouragent la mixité sans pour autant proposer des solutions concrètes qui fonctionnent sur le terrain.

Les bouffons médiatiques candidats extrémistes aux présidentielles nous expliquent que nous ne pouvons pas nous mélanger aux autres alors que l'histoire de notre pays montre que nous nous sommes construits sur une base multiculturelle forte. Pourtant nous assistons à la promotion des discours haineux et à leur banalisation à tel point que même la gauche, mal en point, n'a pas hésité à reprendre certaines idées de la propagande zemmourienne.

Nous, Élus d'Union Pour Fosses, revendiquons fièrement notre appartenance à la Droite Républicaine et au Centre-Droit. Plus que jamais, nous sommes déterminés à poursuivre et amplifier notre combat pour nos convictions et les valeurs de la République. Nous souhaitons que le thème du Vivre Ensemble ne soit plus à usage cathartique mais bel est bien le ciment d'une cohésion sociale qui passe par la réappropriation, l'éveil des consciences et l'ouverture à l'autre dans le strict respect des traditions de la République.

Nous vous adressons nos vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année 2022. Que celle-ci vous apporte l'inspiration et l'ambition nécessaires à la réussite de vos projets.

Prenez soin de vous et de vos proches. Restons solidaires, bienveillants et unis.

Contactez vos élus :  
[info@unionpourfosses.fr](mailto:info@unionpourfosses.fr)



Djamilia AMGOUD



David FELCIE



Didier EISCHEN



Gabriel NGOMA



Belwalid PARJOU

JEUDI 10 FÉVRIER À 20H AU CINÉMA DE L'YSIEUX

EN PRÉSENCE DU RÉALISATEUR ROLAND NURIER  
AVEC L'ASSOCIATION FOSSES-BIL'IN-PALESTINE

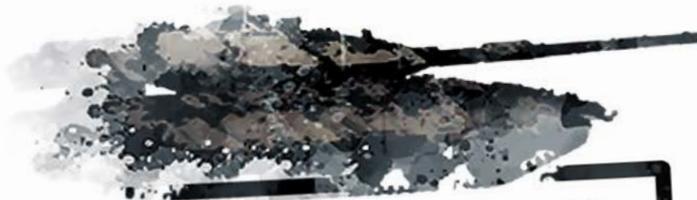


DESTINY FILMS MERITE



"UNE MANIÈRE  
D'OUVRIER LES YEUX"  
GILLES PERRET

"CE FILM BRISE LE SILENCE ET  
CRÉE DE LA CONSCIENCE"  
JEAN ZIEGLER



# LE CHAR ET L'OLIVIER

UNE AUTRE HISTOIRE  
DE LA PALESTINE

UN DOCUMENTAIRE DE ROLAND NURIER

المدرعة وشجرة الزيتون

